

M. R. S. Alexander, président du Comité Olympique du Kenya nous signale, dans une de ses lettres, une particularité que nous pensons être unique dans les annales des Jeux Olympiques. En effet, l'équipe olympique du Kenya était composée d'athlètes provenant de trois des plus importantes races du monde : des Asiatiques, des Africains et des Européens. L'entente entre ces athlètes fut parfaite, ce qui prouve qu'avec un peu de bonne volonté l'on devrait pouvoir s'entendre dans ce monde. Constatons donc que les Jeux Olympiques ont prouvé une fois de plus que toutes les

races du monde peuvent concourir à un même but et apprendre à s'apprécier. Ce fait valait la peine d'être mentionné d'autant plus que l'équipe du Kenya fut le point de mire de tous les regards pendant le défilé d'ouverture.

L'enregistrement des travaux de la Session que le Comité International Olympique a tenue à Melbourne a nécessité 4120 mètres de bandes qui ont été adressées à la chancellerie qui les conservera dans ses archives, non sans avoir utilisé 16 heures pour entendre leur déroulement !

Le Marquis d'Exeter s'exprime comme suit sur

LES RAPPORTS ENTRE LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES ET LES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

Il est évident que, depuis quelque temps, plusieurs des dirigeants qui s'occupent de l'administration du sport mondial, paraissent être incertains au sujet des rapports exacts qui existent entre le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales et les Comités Nationaux Olympiques. Ces rapports ont quelquefois été l'objet de vives controverses, et comme je me trouve faire partie de ces trois organismes en tant qu'un des vice-présidents du Comité International Olympique, que président d'une des Fédérations Internationales et président de notre Comité Olympique, je crois pouvoir me permettre d'émettre une opinion à ce sujet sans être accusé de parti pris.

Le Comité International Olympique

En premier lieu, bien des personnes appartenant au monde sportif ne semblent pas savoir que ce ne sont pas les nations qui nomment les membres du Comité International Olympique, mais que c'est le comité lui-même qui le fait, ces membres étant considérés comme les ambassadeurs du *Comité International Olympique* auprès de *leurs pays respectifs*. Le Comité International Olympique a été créé dans le but de faire revivre les Jeux Olympiques modernes, dont il a le monopole. Il a introduit un partenaire : les Fédérations Internationales (dont les membres contrôlent les concurrents) afin d'assurer le contrôle complet de la partie technique du sport qu'elles régissent. Le Comité International

Olympique en tout temps, assume la responsabilité de maintenir l'idéal olympique, ainsi que l'organisation et le contrôle des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux, ainsi que la remise des médailles et le contrôle en général de toute manifestation d'un ordre non technique.

Les Jeux Olympiques ont une signification profonde, s'étendant bien au-delà d'événements tels que les Championnats Mondiaux. Ils occupent une position unique dans le monde, et le haut idéal qui forme leur pierre angulaire, ainsi que le message d'espoir qu'ils apportent, ont une valeur très réelle dans un monde où l'homme le plus courageux désespère de jamais voir triompher la cause de la paix et de la bienveillance parmi les hommes.

Les Fédérations Internationales

Les Fédérations Internationales ont la mission permanente de s'occuper toute l'année des questions dérivant du contrôle international des sports qu'elles régissent. Il est évident que, dans la plupart des cas, les Jeux Olympiques sont de beaucoup l'événement le plus important qui survient sur une période de quatre ans. Le contrôle qu'elles exercent en est absolu, et est appliqué par leurs dirigeants, leurs Conseils et leurs Congrès.

Par conséquent, la ligne de démarcation des responsabilités aux Jeux Olympiques entre le Comité International Olympique et les Fédérations Internationales est parfaitement claire. Tout ce qui touche à l'organisation